

## Les Jésuites et le projet de société de M<sup>gr</sup> Bourget

Gilles Chaussé

Volume 53, 1986

Le renouveau religieux à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006969ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006969ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicae Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (print)

1927-7067 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chaussé, G. (1986). Les Jésuites et le projet de société de M<sup>gr</sup> Bourget. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 53, 41–50.  
<https://doi.org/10.7202/1006969ar>

Article abstract

Très près de M<sup>gr</sup> Bourget qui les avait fait venir à Montréal en 1842, les Jésuites appuyèrent constamment le second évêque de Montréal dans ses efforts pour instaurer dans son diocèse une société de chrétienté et faire de Montréal « une petite Rome ». Ce projet de société qui avait d'abord été conçu par son prédécesseur, M<sup>gr</sup> Lartigue, se heurta très tôt à un autre projet de société, de nature laïque, défendu par les esprits avant-gardistes de l'Institut canadien de Montréal, héritiers de la pensée de Louis-Joseph Papineau. Au terme d'une lutte acharnée, le projet de société de M<sup>gr</sup> Bourget triompha, grâce notamment au soutien inconditionnel des Jésuites, avant de s'étendre graduellement à l'ensemble de la province.

## Les Jésuites et le projet de société de Mgr Bourget

Gilles CHAUSSÉ

*Faculté de théologie*

*Université de Montréal*

### RÉSUMÉ

*Très près de M<sup>gr</sup> Bourget qui les avait fait venir à Montréal en 1842, les Jésuites appuyèrent constamment le second évêque de Montréal dans ses efforts pour instaurer dans son diocèse une société de chrétienté et faire de Montréal « une petite Rome ». Ce projet de société qui avait d'abord été conçu par son prédécesseur, M<sup>gr</sup> Lartigue, se heurta très tôt à un autre projet de société, de nature laïque, défendu par les esprits avant-gardistes de l'Institut canadien de Montréal, héritiers de la pensée de Louis-Joseph Papineau. Au terme d'une lutte acharnée, le projet de société de M<sup>gr</sup> Bourget triompha, grâce notamment au soutien inconditionnel des Jésuites, avant de s'étendre graduellement à l'ensemble de la province.*

Peu d'évêques ont exercé autant d'influence sur leur milieu que M<sup>gr</sup> Ignace Bourget, second évêque de Montréal, de 1840 à 1876. Au cours d'un épiscopat mouvementé, ponctué de luttes violentes avec les Libéraux de l'Institut canadien de Montréal et le Séminaire de Saint-Sulpice, dernier tenant du gallicanisme au Québec, M<sup>gr</sup> Bourget a mis de l'avant un projet de société qu'il s'est employé à faire triompher et qui a eu pour effet de transformer radicalement la société montréalaise, avant de s'étendre graduellement à l'ensemble de la province. Ce projet qui prenait la contrepartie d'un autre projet de société, – une société de nature séculière, proposé par les esprits avant-gardistes de l'Institut canadien, – n'était pas, à la vérité, entièrement nouveau. Il ne faisait que reprendre la vision de société maintes fois développée par son prédécesseur, M<sup>gr</sup> Jean-Jacques Lartigue, dont il avait été le secrétaire pendant quinze ans, de 1822 à 1837, puis le

coadjuteur, de 1837 à 1840. «Héritier non seulement du siège, mais de l'esprit du premier évêque de Montréal»<sup>1</sup>, M<sup>gr</sup> Bourget avait subi profondément l'influence de cet homme remarquable dont il voulut réaliser les projets les plus chers.

Au moment de la nomination de M<sup>gr</sup> Lartigue, en janvier 1821, comme évêque auxiliaire de l'évêque de Québec et responsable du district de Montréal, l'esprit démocratique et libéral gagnait tous les esprits. Très tôt, M<sup>gr</sup> Lartigue eut à combattre les projets et les visées des chefs politiques radicaux – notamment les chefs montréalais du parti canadien – qui visaient à enlever à l'Église le contrôle qu'elle exerçait sur les écoles, les hôpitaux et les fabriques, pour le transférer à l'État. À preuve la loi de 1829 sur les Écoles d'Assemblée et le bill controversé de 1831 sur les Fabriques qui traduisent bien la volonté des leaders de l'Assemblée de définir la société canadienne en termes laïcisants, et qui sont à l'origine de la lutte à finir entre chefs politiques et religieux dont l'issue demeura incertaine jusqu'aux événements tragiques de 1837-1838<sup>2</sup>. Reconnu comme «l'homme de la contre-révolution»<sup>3</sup>, M<sup>gr</sup> Lartigue réussit, au terme d'une lutte acharnée, à contrer la révolte des laïcs contre l'Église et à endiguer le processus d'érosion religieuse dont on retrouve les premières traces à l'époque de la *Gazette du Commerce et littéraire* du Français voltairien Fleury Mesplet.

La «contre-offensive des clercs» dont le premier évêque de Montréal prit la tête comportait, selon l'historien Fernand Ouellet, trois desseins bien précis que l'on retrouve d'ailleurs dans le plan d'action de M<sup>gr</sup> Bourget: «concentrer tout le champ de l'éducation aux mains du clergé, réduire autant que possible le rôle de l'État, éliminer progressivement l'instituteur laïque de l'enseignement primaire pour le remplacer par des clercs»<sup>4</sup>. À ces trois desseins, l'on peut en ajouter un quatrième, aussi capital: «former et maîtriser l'esprit public» au moyen d'une presse dirigée par le clergé<sup>5</sup>. Pour M<sup>gr</sup> Lartigue, l'évêque ne devait plus «se contenter de prêcher dans sa cathédrale, mais établir sa chaire dans un bon public d'où il pût faire entendre sa voix d'un bout à l'autre de son diocèse pour le maintien de la saine doctrine»<sup>6</sup>. La fondation en 1841 des *Mélanges religieux* par

---

1 Philippe Sylvain, «Quelques aspects de l'antagonisme libéral-ultramontain au Canada français», *Recherches sociographiques* (RS), vol. VIII, n° 3 (septembre-décembre 1967), p. 276.

2 Nous avons longuement développé cet aspect dans notre étude sur *Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal*, Montréal, Fides, 1980, p. 155-162, 179-186 et 229-230.

3 Fernand Ouellet, «Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX<sup>e</sup> siècle», RS, vol. 4, n° 1 (janvier-avril 1963), p. 63.

4 *Id.*, «L'enseignement primaire: responsabilité des Églises ou de l'État (1801-1836)», RS, vol. II, n° 2 (avril-juin 1961), p. 183.

5 Lartigue à Panet, évêque de Québec, 11 septembre 1830, Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal (ACAM), RLL, 5: 306; *id.* à *id.*, 7 janvier 1832, *ibid.*, 6: 195.

6 *Id.* à *id.*, 20 mars 1832, *ibid.*, 6: 261.

M<sup>gr</sup> Bourget répondra à un vœu que son prédécesseur n'avait guère eu le temps de réaliser au cours de son trop bref épiscopat.

L'objectif le plus important du projet de société de M<sup>gr</sup> Lartigue concernait toutefois l'éducation qui, selon lui, appartenait de droit à l'Église. Autant il lui paraissait essentiel «d'établir sur un bon pied un journal ecclésiastique»<sup>7</sup>, autant il lui semblait impératif pour l'Église de prendre le contrôle de tout le domaine de l'éducation et ainsi «arracher la génération future à une éducation détestable»<sup>8</sup>. Le rejet par le Conseil législatif du projet de loi présenté par la Chambre d'Assemblée pour reconduire la loi de 1829 sur les écoles élémentaires devait d'ailleurs l'amener à préciser à l'évêque de Québec, M<sup>gr</sup> Joseph Signay, sa pensée sur la question:

Vous avez grandement raison de dire que l'évêque de Québec devrait profiter de la chute de l'Acte des écoles élémentaires pour recommander partout l'érection d'écoles de Fabriques dans chaque paroisse en vertu des lois de 1824 et de 1827, mais dans une pareille circulaire, il ne devrait faire aucune allusion à la chute des écoles syndicales (écoles sous l'autorité de l'Assemblée) ni témoigner explicitement le désir que nous avons que le clergé s'empare, comme de droit, de l'éducation du peuple.<sup>9</sup>

Peu après, il revenait à la charge auprès de M<sup>gr</sup> Signay, le priant de «prêcher fortement l'établissement d'écoles de Fabriques en vertu des Statuts de 1824 et 1827». «Je ne vois rien qui presse plus que cette démarche. Outre qu'elle ferait honneur à l'Église, c'est le seul moyen d'arracher la génération future à une éducation détestable; et je voyais dernièrement par les journaux que les laïcs renouvelleraient le plus tôt possible leur mauvaise loi de 1829, si nous négligions cette occasion précieuse, et peut-être unique, de nous emparer de l'instruction de la jeunesse»<sup>10</sup>.

Convaincu que l'éducation ne pouvait être réduite «à l'industrialisme, à la richesse de l'or, au pur matériel», que les prêtres avaient «seuls conservé les arts et les sciences, les principes de la justice et des mœurs, au milieu des ravages de la barbarie», que «sans eux, les lettres se perdent chez tous les peuples, aussi bien que la morale», et que dans la province il n'y avait «de véritable et solide éducation que chez eux»<sup>11</sup>, le premier évêque de Montréal s'employa toujours à multiplier les écoles dans son diocèse, des écoles vraiment chrétiennes où l'on insistait moins sur «l'instruction littéraire, qui est la plus petite partie de l'éducation d'un homme civilisé», que «sur ce qui forme la jeunesse aux bonnes mœurs et à la piété»<sup>12</sup>. M<sup>gr</sup> Lartigue le

---

7 *Id.* à *id.*, 11 septembre 1830, *ibid.*, 5: 305.

8 *Id.* à Signay, évêque de Québec, 1<sup>er</sup> mai 1836, *ibid.*, 8: 183.

9 *Id.* à Turgeon, évêque coadjuteur de Québec, 28 mars 1836, *ibid.*, 8: 154.

10 *Id.* à Signay, 1<sup>er</sup> mai 1836, *ibid.*, 8: 183.

11 Lettre de Lartigue à l'éditeur de *L'Ami du Peuple*, 27 mars 1837, signée «Un Trifluvien», publiée le 1<sup>er</sup> avril 1837, ACAM, 780.034.

12 Mandement de M<sup>gr</sup> Lartigue, 12 mars 1839, MEM, I, p. 48.

proclamait d'ailleurs hautement dans son dernier mandement, en mars 1839: «Ah! si tous vos enfants pouvaient être instruits, dès leurs tendres années, par les Frères des écoles chrétiennes et par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame comme plusieurs ont le bonheur de l'être dans notre ville épiscopale, quels fruits heureux n'en résulteraient-ils pas pour vos familles»<sup>13</sup>! M<sup>gr</sup> Bourget ne pensera pas autrement. Peu avant le premier concile provincial tenu à Québec en 1851, il faisait part à M<sup>gr</sup> Turgeon de l'urgence de créer une université catholique et d'ériger des collèges «dépendant de cette maison-mère d'Éducation». «Ne serait-il pas temps de prendre le devant, et de nous faire constituer légalement maîtres de l'enseignement catholique? [...] La crainte que les laïques ne s'emparassent plus tard, ici comme en France, de l'éducation, ne serait-elle pas une raison puissante pour nous de travailler du moins à réaliser ce projet? [...] Quelle force nous aurions, dans une pareille Institution, après que nous en aurions obtenu comme de droit la sanction pontificale»<sup>14</sup>?

Au moment où M<sup>gr</sup> Bourget entreprenait la réalisation de son projet de société, le climat religieux était nettement plus favorable. Longtemps en butte à l'hostilité et à la suspicion des autorités britanniques, l'Église catholique avait acquis en 1840 une liberté d'action qui ne lui serait plus contestée. En outre, l'affadissement de la foi et l'esprit d'irreligion conséquents au prosélytisme protestant et à la propagande laïcisante des années 1830 était en voie de régression. L'échec de l'aventure révolutionnaire de 1837, suivi de la fuite et de l'emprisonnement des principaux leaders politiques, complètement discrédités aux yeux du peuple, avait calmé bien des esprits. Dans ce contexte de prostration collective, M<sup>gr</sup> Bourget, à l'instar de M<sup>gr</sup> Briand au lendemain de la Conquête, était apparu comme un véritable sauveur, au service des siens et des malheureux qui gisaient toujours en prison. Rapidement, il acquit une stature à la fois religieuse, politique et sociale. Ne ménageant pas ses peines pour venir en aide aux défavorisés et à tous «les membres de Jésus-Christ souffrant»<sup>15</sup>, du reste, fort nombreux dans le Montréal industrialisé des années 1850-1875, l'évêque de Montréal en vint à créer et à mettre en place une gamme complète et variée d'œuvres de secours qui transformèrent Montréal à la fin du siècle en «une ville de charité»<sup>16</sup>. Un observateur impartial, l'abbé Brasseur de Bourbourg, ne pouvait s'empêcher en 1846 de comparer «la marche qui caractérise les grandes choses» du diocèse

---

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>14</sup> Bourget à Turgeon, 31 mars 1851, ACAM, RLB, 6: 398-399.

<sup>15</sup> Cité dans Nive Voisine, «La reconstruction d'une Église», dans En collaboration, *Le Grand Héritage. I. L'Église catholique et la société du Québec*, Québec, Musée du Québec, 1984, p. 72.

<sup>16</sup> C'est la conclusion à laquelle était parvenu en 1863 l'Auteur d'une étude sur les Associations de «bienfaisance-secours-dévouement» et «d'économie-prévoyance-aide mutuelle» à Montréal. *Ibid.*

de Montréal «sous l'influence de son évêque», à l'inertie du diocèse de Québec qui «se laissait vivre et végétait comme une plante sans sève depuis la mort de M. Plessis»<sup>17</sup>, en 1825. À force de bienfaits, M<sup>gr</sup> Bourget avait reconquis l'attachement et la confiance du peuple chrétien, docile à se laisser constituer en société de chrétienté modèle et exemplaire. Pour y parvenir, l'évêque avait pu compter sur l'appui et l'action des communautés religieuses qu'il était désormais en mesure de faire venir de France sans que le Gouvernement britannique ne s'y opposât.

Des quinze communautés religieuses qui s'implantèrent dans la région montréalaise de 1837 à 1866<sup>18</sup>, l'une était particulièrement chère au cœur de l'évêque: la Compagnie de Jésus. Sans doute avait-il été souvent question des Jésuites entre le jeune secrétaire et M<sup>gr</sup> Lartigue qui avait bien connu à Montréal le dernier représentant de la Compagnie de Jésus, le P. Bernard Well, alors qu'il appartenait à la Congrégation des Hommes de Ville-Marie. N'est-ce pas M<sup>gr</sup> Lartigue qui avait écrit à son collègue de Bardstown, au Kentucky, en 1832: «Nous, avec nos lois soi-disant protectrices du culte catholique, nous trouvons dans nos libertés gallicanes et les ombrages d'un gouvernement protestant qui se mêle de tout des obstacles à toutes nos entreprises utiles. [...] Certes, tout serait perdu ici si l'on osait parler d'y établir des Jésuites»<sup>19</sup>. À peine évêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Bourget entreprit de réaliser le rêve de son prédécesseur. En 1841, il se rendait à Rome solliciter du supérieur général des Jésuites, le P. Roothaan, le rétablissement de la Compagnie au pays. Plus tôt, le 24 août 1840, il lui avait écrit:

Mon vénérable prédécesseur... qui avait toutes les qualités qui font les grands évêques, et entre autres celle d'être grand admirateur de votre Ordre, me dit sur le point de mourir, que si je pouvais réussir à introduire les Jésuites dans ce diocèse, ce serait un service immense rendu à la Religion. J'espère, mon Rév. Père, que je ne mourrai pas sans avoir la douce consolation de voir établis dans ce diocèse les enfants de Saint-Ignace, les frères de saint François-Xavier et les descendants des Pères Brébeuf, Lalemant, Jogues et autres qui ont tant illustré notre pays par leur souffrance. Oh! je vous conjure de ne pas refuser cette grâce à un pays qui de tout temps a été cher à votre Ordre, et que l'on peut appeler l'enfant de votre douleur.<sup>20</sup>

Son «Appel aux Jésuites» du 2 juillet 1841 constitue d'ailleurs la Magna Charta de la nouvelle Compagnie de Jésus au Canada. Elle nous éclaire sur la vénération dans laquelle l'évêque tenait la Compagnie et sur les principales tâches qu'il entendait confier aux Jésuites: l'éducation et les missions.

---

<sup>17</sup> Cité dans P. Sylvain, «Quelques aspects», p. 276.

<sup>18</sup> Bernard Denault et Benoît Lévesque, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 75.

<sup>19</sup> Lartigue à Flaget, évêque de Bardstown, Kentucky, 24 octobre 1832, ACAM, RLL, 6: 452.

<sup>20</sup> Bourget à Roothaan, 24 août 1840, ACAM, RLB, 2: 187.

Tout les rappelle dans cette contrée qui n'a jamais cessé de vénérer leur mémoire et qui est encore couverte des monuments précieux qui attestent leur courage intrépide. [...] Ils y trouveront des évêques et un clergé qui se feront gloire de concourir à leurs saintes entreprises, et un peuple plein de foi. [...] Ils y trouveront une jeunesse ardente qui saura par son application à l'étude, dédommager ses maîtres des sacrifices qu'il leur aura fallu faire pour venir répandre le bienfait de l'éducation dans cette partie du nouveau monde : ils y trouveront des peuplades d'Indiens fidèles dont les yeux seront réjouis en revoyant leurs anciens maîtres ; ils y trouveront des peuplades infidèles qui les supplient d'aller à leur secours<sup>21</sup>.

Dans l'enthousiasme qui caractérisait bien l'évêque de Montréal, celui-ci prit même la résolution de se démettre de son évêché pour devenir le premier novice jésuite canadien. Le pape Grégoire XVI s'y objecta. M<sup>gr</sup> Bourget ne serait pas jésuite mais il serait leur protecteur à Montréal.

Le P. Roothaan, dans l'intervalle, avait agréé la demande de M<sup>gr</sup> Bourget. «Le Canada est une terre très chère à la Compagnie, nous serons heureux si nous pouvons y aller de nouveau»<sup>22</sup>. En juillet 1841, il confiait à la Province de France le soin de la nouvelle mission et en nommait le P. Pierre Chazelle, ancien recteur du Collège Sainte-Marie dans le Kentucky, aux États-Unis, premier supérieur. Celui-ci n'était pas un inconnu à Montréal. Son passage, en septembre 1839, alors qu'il avait répondu à l'invitation de M<sup>gr</sup> Lartigue de donner les exercices de la retraite au clergé, avait laissé une profonde impression. Pour le supérieur du Séminaire de Montréal, le Sulpicien Quiblier, rien n'égalait cette première retraite pastorale.<sup>23</sup> La population, pour sa part, avait réservé au prédicateur jésuite un accueil qui prouvait bien que le souvenir de la Compagnie à Montréal était toujours aussi vivace, même après une absence de près de cinquante ans. Le retour à Montréal du P. Chazelle, le 31 mai 1842, à la tête d'un groupe de neuf Jésuites, six Pères et trois Frères coadjuteurs, suscita le même enthousiasme dans la population.

En travaillant au retour des Jésuites dans son diocèse, M<sup>gr</sup> Bourget songeait surtout à la réalisation du premier volet de son projet de société : la prise en charge par l'Église du domaine de l'éducation. Pour «régénérer» son diocèse, «hélas ! si déchu de son antique ferveur»<sup>24</sup>, l'évêque comptait notamment sur l'action éducatrice des Jésuites dont les résultats en Europe étaient manifestes. M<sup>gr</sup> Bourget eut la chance de pouvoir compter sur deux

---

21 Cité dans Édouard Lecompte, *Les Jésuites du Canada au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Imprimerie du Messager, 1920, p. 33.

22 Roothaan à Bourget, 18 mai 1841, ACAM, Compagnie de Jésus.

23 Quiblier à Carrière, supérieur général de Saint-Sulpice à Paris, 18 septembre 1839, Archives du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris (ASSP), 99-147.

24 Circulaire de M<sup>gr</sup> Bourget aux prêtres du diocèse de Montréal, 4 août 1840, MEM, I, p. 81.

figures de premier plan dans la poursuite de ses objectifs : le P. Félix Martin et le P. Firmin Vignon. Arrivé à Montréal en juillet 1842, le premier devait succéder au P. Chazelle, en 1844, à la tête de la Mission canadienne. Si le P. Chazelle était plutôt enclin à s'occuper du soin spirituel des Indiens, – en 1843, il accepta de M<sup>gr</sup> Power, l'évêque de Toronto, la responsabilité des missions indiennes de l'Ontario-Nord, – le P. Martin, pour sa part, partageait le rêve de son évêque de doter Montréal d'un collège et d'une université pour contrebalancer l'influence croissante qu'exerçait auprès des jeunes l'Université McGill, une institution protestante et anglophone, et contrer l'action de la Grande Mission, un centre actif de prosélytisme protestant dans le district de Montréal<sup>25</sup>. En 1848, il fondait le Collège Sainte-Marie, destiné principalement à former les futurs dirigeants laïques de la société canadienne. L'évêque en avait annoncé la fondation dans une lettre pastorale où il insistait sur l'éducation qui y serait dispensée: «Une éducation religieuse et développée, selon les besoins de l'époque,... pour les personnes du monde,... dirigée par la religion qui fera de ses citoyens des architectes intelligents, des négociants habiles, des savants légistes, des orateurs distingués, des publicistes sages et expérimentés, en un mot des hommes qui soient l'honneur de la patrie, en même temps que la gloire de la religion»<sup>26</sup>. Peu après, en septembre 1851, le Collège Sainte-Marie occupait un nouvel édifice, le «grand Collège», qui accueillait plus de 175 élèves<sup>27</sup>, et qui comprenait en outre une École de Droit qui venait de s'y affilier. L'action des Jésuites à Montréal commençait à porter fruit. Un journaliste anglo-protestant ne pouvait s'empêcher de le souligner dans un article destiné au *New York Herald*:

Depuis ces dernières dix années, une silencieuse mais grave révolution vient de succéder à cet état de stagnation et de torpeur d'autrefois (dans l'éducation du Bas-Canada), et cette révolution a été accomplie par l'infatigable énergie d'un Ordre qui s'est posé en conquérant sur toutes les plages et sous tous les climats, qui a remporté des victoires plus éclatantes et subi des humiliations plus profondes que tout autre corps religieux : ces hommes, ce sont les Jésuites. [...] Arrivés dans un pays, ils s'avancent sans bruit et en bon ordre dans toutes les directions; dans chaque bourgade plus considérable, ils postent quelques hommes d'une habileté incontestable, de bonnes manières, d'un grand savoir; ils combinent toutes ces forces, ils en concentrent toute l'énergie et la dirigent vers un but spécial, qui est de s'emparer de l'éducation de la jeunesse. On ne peut faire un pas dans toute l'étendue de cette vaste province, sans s'apercevoir qu'une puissance nouvelle vient

---

<sup>25</sup> Voir à ce sujet Paul Desjardins, *Le Collège Sainte-Marie de Montréal*, 2 vol., Montréal, C.S.M., 1940-1945, t. I, p. 118. Pour cette partie, nous utilisons P. Desjardins qui reste encore la référence principale. Cependant, dans un avenir rapproché, nous comptons poursuivre cette recherche à travers les documents conservés aux Archives des Jésuites du Canada français à Saint-Jérôme.

<sup>26</sup> Lettre pastorale de M<sup>gr</sup> Bourget pour encourager les fidèles de cette ville à la fondation d'un nouveau collège, 13 septembre 1846, MEM, I, p. 344.

<sup>27</sup> P. Desjardins, *Le Collège Sainte-Marie*, t. I, p. 153.



d'y surgir. [...] Les Jésuites ont hardiment jeté le gant et lancé les Canadiens dans l'arène d'une civilisation pleine de vie; quelle qu'en doive être l'issue, l'effet immédiat de leur initiative sera d'élever le Canada à une haute position et de le mettre, sous le rapport de la culture intellectuelle, au niveau de ce qu'il y a de plus distingué sur ce continent.<sup>28</sup>

Mgr Bourget pouvait respirer d'aise.

Dix ans après sa fondation, le Collège Sainte-Marie était une institution prospère et solidement implantée dans une ville en plein essor qui comptait près de 90 000 habitants.

La ville de Montréal, écrivait en 1859 le P. Gravouille, récemment arrivé au Collège, ressemble absolument à nos grandes villes de France; notre collège est l'image la plus exacte des collèges de France. J'aurais oublié depuis longtemps que je suis dans le Nouveau-Monde; une chose cependant me le rappelle encore: c'est l'amour que tous les Canadiens portent à tout ce qui touche à la France. Il semble que ces braves gens soient partis d'hier de leur Bretagne ou de leur Normandie; la France pour eux, c'est encore la Patrie... Notre collège va très bien; 250 élèves, dont 140 pensionnaires; il est en vogue dans ce moment; nous avons à l'extérieur une réputation qui va toujours croissant. On compte sur 300 élèves pour l'année prochaine. Les études marchent bien. Elles sont à peu près sur le pied du Ratio Studiorum. L'enseignement de l'anglais nous force bien à faire une petite brèche, mais nous tâchons de compenser en développant le plus possible les moyens d'émulation, et ils prennent parfaitement.<sup>29</sup>

Quant à la *Minerve*, elle ne tarissait pas d'éloges pour ce collège, «un des plus florissants de toute la Province [...] Nous disons un des plus florissants: c'est qu'en effet, une institution qui compte à peine neuf années d'existence et dont le nombre d'élèves se monte déjà à plus de deux cents, qui renferme dans son sein quinze Pères professeurs, une Chaire de Droit, et qui n'admet que des élèves faisant un cours complet d'études, nous disons qu'une telle institution est bien digne de partager l'épithète de florissante avec les meilleures maisons d'éducation»<sup>30</sup>. Le P. Vignon avait assumé, dans l'intervalle, le 31 juillet 1857, la charge de l'institution. Ultramontain dans l'âme et l'un des conseillers les plus écoutés de Mgr Bourget, le P. Vignon partageait l'idéal de son évêque d'établir à Montréal une société de chrétienté et d'en faire une «petite Rome»<sup>31</sup>. Il voyait avec douleur «les jeunes gens, à peine au sortir des collèges, suivre la route de leurs aînés, abandonner la boussole de l'Église catholique, et aller faire naufrage contre le terrible écueil: l'écueil, c'était l'Institut Canadien, et le naufrage l'abandon des devoirs du chrétien»<sup>32</sup>. Pour remédier à cet état de choses, il fonda, en avril 1858, l'Union catholique, une association à la fois religieuse et culturelle, ouverte à

---

<sup>28</sup> *Ibid.*, t. I, p. 119.

<sup>29</sup> *Ibid.*, t. II, p. 26.

<sup>30</sup> *La Minerve*, 10 octobre 1857.

<sup>31</sup> P. Sylvain, «Quelques aspects», p. 276.

<sup>32</sup> P. Desjardins, *Le Collège Sainte-Marie*, t. II, p. 113.

tous les jeunes gens, anciens élèves ou non du Collège, dans le but de rendre plus aisée la pratique de leurs devoirs religieux. Bientôt, l'Union catholique était dotée d'une riche bibliothèque et d'une vaste salle, la salle du Gesù, inaugurée en juillet 1865, où, pendant près de soixante-dix ans, des générations de jeunes gens se réunirent fréquemment pour partager leur idéal de chrétien et garder intacte leur foi<sup>33</sup>.

Le P. Vignon devait également encourager M<sup>gr</sup> Bourget dans son dessein de fonder à Montréal, à l'aide des Biens des Jésuites, un établissement universitaire. D'ailleurs, au moment où Québec obtenait en 1852 une charte d'université alors qu'elle ne comptait aucune faculté organisée, Montréal possédait déjà avec le Collège Sainte-Marie, l'École de Droit et l'École de Médecine et de Chirurgie, fondée en 1843, tous les éléments des facultés universitaires, sans la charte l'autorisant à conférer les degrés. La nécessité d'une université à Montréal se faisait d'autant plus sentir qu'en 1864 l'Université McGill comptait 59 étudiants catholiques dans ses facultés de Droit et de Médecine, alors que l'Université Laval de Québec totalisait, pour ces deux facultés, 72 élèves<sup>34</sup>. Les démarches tentées à Rome par l'évêque de Montréal en 1865 et en 1872 demeurèrent vaines, mais les Jésuites n'avaient jamais cessé de seconder leur évêque. «Je ne puis faire un reproche à M<sup>gr</sup> de Montréal d'avoir confiance en nous, écrivait le P. Vignon en janvier 1865. Pouvons-nous lui dire aujourd'hui qu'il ne doit pas compter sur nous»<sup>35</sup>?

M<sup>gr</sup> Bourget devait démissionner en septembre 1876. Tout au long de son épiscopat, les Jésuites se firent les propagandistes de son projet de société. Si les Pères Martin et Vignon épaulèrent M<sup>gr</sup> Bourget dans son dessein de voir l'Église constituée légalement maître de l'enseignement catholique, d'autres le secondèrent dans ses efforts pour «former et maîtriser l'opinion publique et la faire tourner au profit de l'Église»<sup>36</sup>. Ainsi, en novembre 1858, au moment de la fondation de l'*Ordre*, un journal ultramontain, par Cyrille Boucher et Joseph Royal, le Jésuite français Larcher joua un rôle non négligeable auprès de ses deux anciens élèves<sup>37</sup>. Quant au P. Joseph Grenier, il ne ménagea jamais ses encouragements et son appui à *La Vérité* de Jules-Paul Tardivel, organisant même des souscriptions et des collectes auprès des Ultramontains en faveur du journaliste québécois<sup>38</sup>. Dans toutes ses initiatives, M<sup>gr</sup> Bourget avait toujours pu compter

---

33 Pour l'historique de l'Union catholique, voir *ibid.*, t. II, p. 120.

34 *Ibid.*, t. II, p. 195.

35 Vignon à Tellier, 21 janvier 1865, *ibid.*, t. II, p. 193.

36 N. Voisine, «La reconstruction d'une Église», p. 73.

37 P. Sylvain, «Quelques aspects» p. 287.

38 Pierre Savard, «Un type de laïc au Canada français traditionnel: le journaliste catholique», dans Pierre Hurtubise *et al.*, *Le Laïc dans l'Église canadienne-française de 1830 à nos jours*, Montréal, Fides, 1972, p. 177 et 181.

sur l'appui inconditionnel et la collaboration de la Compagnie de Jésus. Lorsqu'il se retira à la Maison Saint-Janvier, au Sault-au-Récollet, de 1876 jusqu'à sa mort survenue le 8 juin 1885, c'est au P. Vignon, alors maître des Novices, qu'il eut recours pour se préparer à son ultime voyage.